



Conseil communal du 27/05/2026

Réponse à l'interpellation n°26 :

**« Bilan et pérennisation des plaines de vacances gratuites de Pâques 2026 ;
Interpellation introduite par Mme MARA Gabriela, Conseillère communale LB »**
(ordre du jour complémentaire)

Monsieur le Conseiller,

En réponse à votre intervention concernant les plaines de vacances organisées par la commune, je peux vous indiquer que celles-ci rencontrent un succès constant depuis plusieurs années. La fréquentation observée se situe généralement entre 160 et 180 enfants par jour, ce qui démontre l'importance de ce dispositif pour les familles de notre commune.

Concernant l'évaluation de la satisfaction des parents, il est vrai que nous ne disposons pas encore à ce stade d'un outil formel ou d'une enquête structurée mais ceci est à l'étude.

Toutefois, les retours que nous recevons directement sur le terrain, de manière verbale, sont dans leur grande majorité très positifs.

Cette reconnaissance se manifeste de façon très concrète lors des clôtures des plaines, où de nombreux parents tiennent à remercier les équipes encadrantes pour leur travail et leur investissement, parfois à travers de petites attentions symboliques.

La forte participation des familles à la fête de clôture constitue également un indicateur très encourageant de l'attachement des parents et des enfants à ces activités.

Ces éléments confirment l'utilité et la qualité de cette initiative communale, qui joue un rôle essentiel en matière de soutien aux familles, d'égalité des chances et de cohésion sociale.

Je tiens également à souligner un point important : alors que dans de nombreuses communes les coûts des plaines de vacances ont fortement augmenté ces dernières années, Saint-Josse a fait le choix politique de maintenir ce service gratuit pour les familles.

Ce choix traduit notre volonté de garantir un accès équitable aux activités de vacances pour tous les enfants, sans que la situation financière des parents ne constitue un obstacle.

Dans le contexte économique actuel, ce maintien de la gratuité représente un effort important pour la commune, mais il nous paraît essentiel afin de continuer à offrir aux enfants un cadre éducatif, récréatif et inclusif durant les périodes de congé scolaire.